

COMMUNALEMENT VOTRE



MARTELANGE - HIVER 2023

Joyeuses fêtes

LE RENOUVEAU DU SITE DU BELVÉDÈRE

LE SITE TOURISTIQUE DE
MARTELANGE RENAÎT

P.04 & 05

LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL DES ENFANTS

DÉCOUVREZ LES DIX VISAGES DU
CCE 2023-2025

P.06

QUI EST LE NOUVEAU PRINCE CARNAVAL?

MICHAËL 1ER, PRINCE
CARNAVAL 2024

P.14

SOMMAIRE

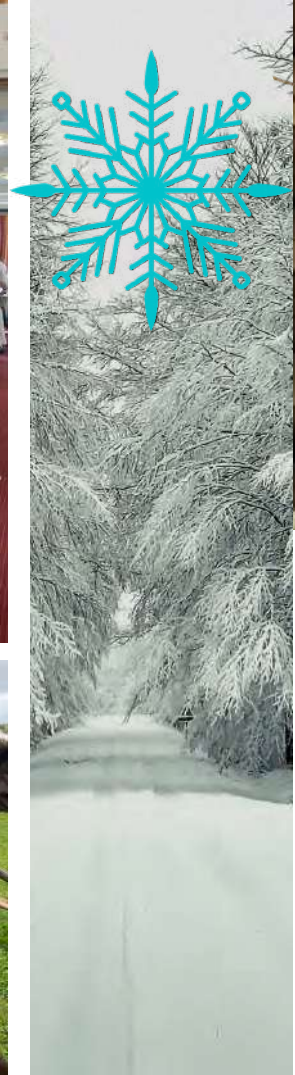
04 LE RENOUVEAU DU SITE
TOURISTIQUE DU BELVÉDÈRE

06 LE NOUVEAU CONSEIL
COMMUNAL DES ENFANTS



10 UNE FONTAINE À EAU ET DES
BANCS AU BUDGET PARTICIPATIF

21 LA SAINT-NICOLAS ET LE MARCHÉ
DE NOËL EN IMAGES



- 07 RETOUR SUR LA MATINÉE "PLACE AUX ENFANTS"
- 10 FOCUS SUR LE SERVICE EXTRASCOLAIRE DE MARTELANGE
- 13 FIN DES TRAVAUX DE LA ROCADÉ À MARTELANGE
- 14 MICHAËL 1ER, PRINCE CARNAVAL 2024
- 16-17 L'ACTU DU PCS MARTELANGE
- 19 LA VIE À LA CRÈCHE
- 24 AGENDA



Commune de Martelange

🕒 Lu-Ma-Me-Ve: 9h00 à 12h00

Je: 14h00 à 19h00

☎ 063/60.01.73

✉ Info@martelange.be

🌐 www.martelange.be

📘 Communemartelange





Madame, Monsieur,

Décembre est le mois des cadeaux et des lumières qui égayent l'obscurité des longues nuits d'hiver. Cette année, la corbeille bien garnie nous permet de vous en faire l'heureux étalage.

- ✔ Côté travaux, le chantier routier évolue bien entre Radelange et Martelange. Les sociétés à l'ouvrage avancent assurément et déjà se profile le nouveau look de la voirie. Votre patience appréciée sera encore nécessaire lors des prochains mois.
- ✔ La résidence « Le Schiste », route de Bastogne, se termine. Les premiers locataires pourront s'y installer dès les premiers beaux jours de 2024. Les appartements spacieux, neufs, pratiques feront le bonheur des habitants.
- ✔ Le restaurant EKI a ouvert ses portes. Il propose des mets exquis à des prix abordables. Faites-y un détour pour en découvrir toutes les saveurs.
- ✔ La toiture posée sur l'agrandissement du hall des sports permet à l'entreprise d'y vaquer à ses occupations pendant la période hivernale. Les salles seront accessibles au public dès le mois d'avril ou mai prochain. Une aubaine pour nos sportifs en attente de ces équipements spécifiques.
- ✔ Le belvédère réhabilité souhaite votre passage pour vous faire découvrir les beaux paysages, le calme des lieux et la magnifique réalisation. Un espace champêtre où il fait bon flâner et s'y arrêter seul ou en famille. Un bon bol d'air régénérateur à prendre sans modération.
- ✔ La nouvelle chaudière installée dans l'église de Radelange fonctionne enfin.

Profitez du temps des fêtes nous apportant des moments de bonheur, de retrouvailles, de quiétude, de paix.

Les membres du Collège et du Conseil communal vous souhaitent une fin d'année remplie d'instant suspendus, d'heures chaleureuses qui font émerger le meilleur de la vie. Bonnes fêtes à toutes et à tous !

Le collège communal :

Daniel Waty, Patricia Wagner, Thierry Kenler, Cindy Feller, Stéphane Mertz et Loraine Georges



Le site du Belvédère renait de ses cendres!



Le dimanche 12 novembre, le nouveau site du Belvédère a été inauguré en présence des autorités communales et de la population. Pour l'occasion, une activité familiale avait été organisée. Retour sur cette après-midi et sur ce projet touristique.

À Martelange, le site touristique du Belvédère a repris vie ces derniers mois. Ravagé par un incendie dans les années 2010, le site a désormais fait peau neuve et offre à nouveau un magnifique point de vue sur la région et sa majestueuse forêt d'Anlier. "C'est un projet de longue date que nous venons d'inaugurer", se réjouit Patricia Wagner, l'échevine du tourisme. "Ce projet a été voté en 2019 en conseil communal avec l'octroi des subsides du Commissariat Général au Tourisme. Il fut ensuite confié à l'entreprise de la région TVB qui a totalement repensé l'endroit." Exit donc les gros murs en pierre et le barbecue, le site est désormais composé d'une énorme terrasse en bois avec une sorte de ponton permettant

de s'avancer dans le vide. Sur place, plusieurs mobiliers urbains ont également été installés pour permettre aux promeneurs de se poser quelques instants en admirant la vue. "Les escaliers menant au Belvédère sont aussi totalement rénovés. Depuis la rue de Radelange, une centaine de marches vous permet de profiter de la vue", continue l'échevine du tourisme. "Sur place, des panneaux didactiques et une table d'orientation ont été montés pour offrir aux visiteurs, mais aussi aux Martelangeois plusieurs informations sur ce lieu historique." Bref, un lieu qui deviendra un endroit phare de notre commune à découvrir au plus vite, mais aussi au fil des saisons!"



Un lieu chargé d'histoire

Dans les années 1930, Joseph Remisch, écrivain martelangeois et pionnier du tourisme ardennais, faisait déjà mention d'un « Point de vue » aménagé sur un rocher à pic dans son ouvrage « Guide illustré des principales promenades et excursions des environs ». Extrait du texte : « Au tournant, on arrive au haut de la Rommeschleckt, plateau surplombant la vallée encaissée entre Radelange et Martelange. Le sentier contourne en corniche la vallée pittoresque jusqu'au « Point de vue » aménagé sur un rocher à pic. D'ici, on descend sur la route de Neufchâteau-Martelange. » L'auteur fait alors part de la beauté de la Rommeschleckt. « On voit l'horizon s'étendre et varier par monts et par



vau, jusqu'à perte de vue, en amont et en aval de la Sûre sur les croupes boisées, les champs, les près diaprés de couleurs harmonieuses. L'Ardenne ici nous fait savourer un de ses plus beaux poèmes. »

Quelques années plus tard, la balade menant au Belvédère fut d'ailleurs baptisée la promenade Remisch. En 1935, celle-ci fut inaugurée et un buste en bronze de l'écrivain était installé sur place. En 1974, le site du Belvédère était modernisé une première fois avec le concours de la commune et du Syndicat d'initiative. Un article du journal L'Avenir relatant une Assemblée générale du Syndicat d'Initiative évoque le projet de rénovation de l'endroit. Pour un coût de 1.300.000 francs belges (32.226€), le site était alors doté d'un abri avec barbecue et de nouveaux bancs. Durant ces travaux de rénovation, le buste de Joseph Remisch fut volé. Dans les années 2010, le site était détruit par un incendie.

En 2019, le projet de réhabilitation du site fut alors voté en Conseil communal et ensuite confié à l'entreprise de la région TVB. Totalement repensé, le site du Belvédère offre désormais une vue magnifique sur Martelange et sa forêt d'Anlier.



Dix nouveaux petits élus au Conseil Communal des Enfants

Le jeudi 19 octobre dernier, les nouveaux conseillers du Conseil Communal des Enfants de Martelange ont prêté serment devant les autorités communales. Durant les deux prochaines années, les dix petits élus travailleront à l'élaboration de projets pour les enfants de notre commune.



À l'issue d'élections en bonne et due forme, le nouveau Conseil Communal des Enfants de Martelange a pris place officiellement le jeudi 19 octobre dernier. Quatre enfants de l'école libre, quatre enfants de l'école de la Communauté Française et deux enfants domiciliés sur la commune, mais scolarisés ailleurs ont été élus par leurs pairs. Élèves de 4e ou 5e primaire, ces dix nouveaux petits élus ont prêté serment devant le bourgmestre dans la salle du conseil de la maison communale. Et ce, devant leurs proches,

mais aussi devant les petits conseillers communaux sortants. Un moment solennel et important avant de débiter une mandature de deux ans en tant que conseiller communal des enfants de la commune de Martelange. "Ce Conseil nous tient à coeur, car il permet aux enfants de s'affirmer et d'évoluer, mais aussi de mettre en

place des projets pour et par notre jeunesse", détaille Cindy Feller, échevine de la jeunesse de notre commune. "Nous nous réunissons une fois par mois pour travailler ensemble!"



Inès Heraud



Victoria Bourtembourg



Charlie Ferris



Manon Daloze



Archibald Cambier-Feller



Mahdi Nassreddine



Louis Servais



Emile Perez-Rincon



Aaliyah Erpelding



Romane Dickensheid

Place aux Enfants 2023, une matinée riche en découvertes!

Le samedi 21 octobre, une cinquantaine d'enfants (8 - 12 ans) de Martelange et Fauvillers a participé à l'activité commune Place aux Enfants 2023 ! Par petits groupes, ils ont pu découvrir deux activités de leur choix sur le territoire de nos deux communes !

Chaque année, la commune de Martelange organise l'activité "Place aux Enfants" lors du troisième samedi du mois d'octobre. Pour la seconde année consécutive, l'événement était organisé en partenariat avec la commune de Fauvillers afin de permettre aux enfants de découvrir les activités des deux territoires communaux. Au total, une cinquantaine d'enfants a répondu à l'invitation pour découvrir deux activités au choix. Accompagnés d'un bénévole et par groupe de 4 à 6 enfants, ils ont pu rencontrer les acteurs locaux. Au total, une quinzaine d'hôtes avait répondu à l'appel. À savoir : EKI ASBL, L' Arche de Lumaya, Chez Claudio, JMT Pneus, Police locale Arlon/Attert/ Habay/Martelange, Full Création salon de coiffure, Musée des pompiers Warnach, MCR Attert-Martelange-Fauvillers, La Forêt des Contes, NaouFit, La Balzane sprl, Repair Café Fauvillers et Martelange, Oxfam Magasin du monde Martelange et La Mémoire Civile 1940-1945. Un tout grand merci à eux. À la fin de la matinée, l'ensemble des enfants présents affichait un grand sourire. En guise de cadeau-souvenir, chaque petit participant a reçu un livre offert par les deux administrations communales.



Nos aînés en voyage sur la Moselle luxembourgeoise



En septembre dernier, les 60 ans et plus de notre commune ont participé à la traditionnelle excursion des aînés avec cette année, un voyage gustatif sur la Moselle luxembourgeoise.

Chaque année, la Commune de Martelange invite les soixante ans et plus à participer à une excursion. Après Maastricht l'an dernier, nos aînés ont fait une croisière sur la Moselle luxembourgeoise le vendredi 15 septembre. Une soixantaine de seniors martelangeois avait répondu présent. Au programme: un petit-déjeuner à la Maison de village et une croisière avec repas à bord du Marie-Astrid depuis Grevenmacher. La journée s'est ensuite terminée par une visite guidée et une dégustation à la cave Bernard Massard. Une journée sous le signe de la convivialité et de la découverte pour nos seniors.



Des noces d'or pour René et Marie-Rose Dernoeden

En octobre, l'administration communale a célébré les noces d'or de René et Marie-Rose Dernoeden. Cinquante ans de vie partagée pour le couple martelangeois, une longue histoire d'amour qui a débuté lors d'un match de football épique entre Orgeo et Martelange. Après un mariage le 12 juillet 1973, les deux amoureux ne se sont plus quittés. Parents de trois enfants: Christelle, Michael et Fabian, ils sont aussi désormais grands-parents de cinq petits enfants: Salomé, Timothé, Lucie, Lilly et Mathys. La commune souhaite encore de nombreuses années de bonheur, de santé et de joie à ce couple, entouré de sa merveilleuse famille et de leurs amis.



BESOIN DE PARLER ? APPELEZ LE 107 !

Le saviez-vous ? Le Télé-Accueil est un service gratuit d'écoute par téléphone accessible 24 heures sur 24 via le numéro 107.

Quand vous composez le 107, vous êtes accueilli et écouté par une personne qui vous propose un espace de paroles et vous accompagne le temps de l'appel. Cette rencontre anonyme de personne à personne est confidentielle et ponctuelle.

La personne qui vous écoute peut aussi vous informer et vous orienter vers d'autres services, dans le respect de votre rythme et de vos choix.

L'écoute est proposée par une équipe de bénévoles, formés et encadrés par des professionnels.

POUR TOUTE PERSONNE QUI EN RESSENT LE BESOIN

Les bénévoles de Télé-Accueil sont à l'écoute de toute personne qui ressent le besoin ou l'envie de parler, quelles que soient ses préoccupations.

ET QUELLES QUE SOIENT SES RAISONS

En appelant Télé-Accueil, vous pouvez librement exprimer votre vécu, parler de vous-même, tel que vous êtes, et clarifier vos émotions. Vous êtes accueilli, reconnu et respecté en toute bienveillance.



Prendre la parole et être écouté peut vous aider à traverser un moment difficile, trouver de nouvelles ressources, sortir de l'isolement et prendre du recul par rapport à votre situation.

Par cette rencontre avec une personne extérieure tout en cheminant à votre propre rythme, vous pouvez trouver d'autres manières d'être et de nouvelles marges de manoeuvre.

AUSSI PAR CHAT EN LIGNE

Un service de chat en ligne gratuit existe entre 13h et 3h du matin. En collaboration avec SOS amitié, le service d'écoute français.

www.tele-accueil.be

La locomobile, à votre service



LA LOCOMOBILE est un Taxi Social mis en place en partenariat avec votre commune et la province du Luxembourg à destination des personnes moins mobiles ou socialement défavorisées.

Pour en profiter, il suffit d'appeler le numéro gratuit **0800/25.115** du lundi au vendredi de **08h30 à 16h30** pour réserver ou obtenir plus d'informations. A noter que la ligne téléphonique a été améliorée pour répondre aux demandes. Le tarif pour les trajets de moins de 8km est un forfait de 2,60€, passé cela le tarif appliqué est de 0.3751€/km.

LA MAISON CROIX-ROUGE EST À LA RECHERCHE DE CONDUCTEURS-BÉNÉVOLES

La Maison Croix-Rouge Attert-Martelange-Fauvillers recrute des volontaires pour le service « transport de personnes par VSL (véhicules sanitaires légers) ».

Les missions consistent à transporter et accompagner des personnes à mobilité réduite ou ne sachant se déplacer seules en consultation chez un médecin ou à l'hôpital grâce à des véhicules C-R totalement adaptés pour ce genre de transport.

Si vous êtes intéressé ou si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail MCR.Attert@croix-rouge.be ou au 0479/081055.

Carine Moris, présidente de la MCR Attert, Martelange, Fauvillers



Une fontaine à eau et des bancs au Budget Participatif 2023



En 2023, la Commune de Martelange a lancé son tout premier Budget Participatif. Quelques mois plus tard, deux projets ont été sélectionnés et verront le jour au début de l'année 2024. Voici les projets lauréats: l'installation de nouveaux bancs sur le site d'Im Wohr pour favoriser les rencontres intergénérationnelles et la mobilité portée par l'ASBL Les Petits Bonheurs du Troisième Âge. Et l'installation d'une fontaine à eau extérieure à proximité du terrain de football A pour les gens de passage et les joueurs.

En juillet dernier, la Commune de Martelange et la CLDR lançaient officiellement le tout premier budget participatif de son histoire. En bref, la commune permettait à une association de son territoire ou un collectif de cinq citoyens au moins de réaliser un projet pour améliorer le cadre de vie ou la qualité de vie dans nos villages. En tout, une enveloppe de 20.000€ avait été affectée pour des projets avec un budget maximum de 10.000€ chacun. Après avoir analysé les projets rentrés, la Commission Locale de Développement Rural a validé deux dossiers qui verront le jour dans les prochains mois. Le premier a été introduit par l'ASBL des Petits Bonheurs du Troisième âge. L'association martelangeoise a demandé l'installation de quelques nouveaux bancs sur la balade piétonne située autour de

l'administration communale et du centre sportif. Le but de ceux-ci étant de favoriser les rencontres intergénérationnelles et la mobilité de tous. Le projet prévoit également l'installation de panneaux ou plaques pour indiquer le parcours et inviter les habitants à discuter. Coût du projet: un peu plus de 8.000 euros.

Autre projet proposé par le club de football de l'US Martelange, l'installation d'une fontaine à eau potable accessible à tous. Ce point d'eau permettra de remplir sa gourde et de profiter d'une eau potable et filtrée. Il sera installé à proximité du terrain de football d'Im Wohr. De cette manière, il pourra servir aux joueurs les jours de match, mais aussi aux nombreux promeneurs ou autres citoyens profitant des nombreuses installations du site.



Semaine de la mobilité, un concours pour marcher cinq minutes par jour!

Du 16 au 22 septembre 2023 avait lieu la semaine de la mobilité. Initiée par la Région wallonne, cette action a pour but d'encourager le citoyen à bouger plus en laissant de côté sa voiture. À cette occasion, la commune a mis ses citoyens au défi de marcher au moins cinq minutes par jour via un concours.

Pour encourager le citoyen à se bouger lors de la Semaine de la Mobilité, la Commune de Martelange avait mis sur pied le concours "Marche tes cinq minutes!". Du lundi au vendredi, les employés de l'administration communale ont montré l'exemple en postant des petites vidéos montrant leur activité quotidienne. À l'issue de la semaine, un concours photo a été organisé avec les clichés envoyés par les citoyens et illustrant le fait de se bouger au quotidien. Les auteurs des deux photos gagnantes (voir ci-contre) ont



reçu chacun un chèque cadeau ADL d'une valeur de 50 euros à faire valoir dans les commerces locaux. Félicitations à Yaël et Elsa pour leur balade active sur le Ravel et à Eryn pour ses premiers pas!

**30.000€ pour
l'Espace Public
Numérique**



Bonne nouvelle! Notre EPN va être labélisé. Grâce à cette reconnaissance, notre Espace Public Numérique s'est vu doter d'un subside de 30.000 euros afin d'être amélioré et vous offrir plus de services (achat de matériel, engagement d'un animateur, offre de formations diverses, ...). Ouverts à tous, les EPN offrent un accès, une initiation et un accompagnement à l'informatique. Un outil idéal pour réduire la fracture numérique. Nous reviendrons rapidement vers vous avec des informations pratiques.

Plus que quelques jours pour les chèques sport/culture



Petit rappel pour les jeunes de 12 à 20 ans de notre commune. Il ne vous reste plus que quelques jours pour faire valoir votre chèque sport/culture d'une valeur de 50 euros. Le bon envoyé par courrier en septembre dernier permet de bénéficier d'un remboursement de 50 euros suite à un achat dans le domaine du sport et/ou la culture. Pour en profiter, il suffit de rapporter son bon avec la preuve d'achat à la commune avant le 31 décembre.

SERVICE EXTRASCOLAIRE, UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR VOTRE JEUNESSE

Nouveau focus sur un service communal. Dans ce bulletin Hiver 2023, nous nous intéressons aux Canailloux, le service extrascolaire de notre commune. Une équipe de six personnes coordonnée par Caroline Delignière.

L'année dernière, le service extrascolaire de Martelange, baptisé Les Canailloux, a célébré ses 20 ans d'existence. Créé en 2002, il s'est imposé au fil des ans comme un service essentiel répondant aux besoins des citoyens martelangeois en offrant un espace d'accueil chaleureux et adapté pour les enfants. "En 2002, le service a débuté avec une accueillante qui s'occupait de cinq enfants", explique Caroline Delignière, la coordinatrice des Canailloux. "L'année suivante, le nombre d'enfants était passé à quinze. Aujourd'hui, nous accueillons quotidiennement une soixantaine d'enfants après leur journée scolaire. L'extrascolaire, c'est une sorte de trait d'union entre l'école et la maison. Le tout dans un environnement rassurant et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant."

Après la journée scolaire dans les deux écoles maternelles et primaires de Martelange, le service extrascolaire organise ainsi le transport et l'après-école. L'équipe accueillante est composée de six personnes engagées plus ou moins à mi-temps. Il s'agit de Laetitia, Mélanie, Martin, Laurence, Charlotte et Cécile. "Nous nous efforçons de promouvoir la notion de temps libre en permettant aux enfants de s'engager dans des activités qui respectent leur rythme individuel", continue la coordinatrice. "Notre accueil est également centré sur la nature avec des sorties régulières pour permettre à l'enfant de s'oxygéner après l'école." Le tout avec un tarif démocratique de 1 euro par 30 minutes de garde jusqu'à 17h30 et 0.40 cent par demi-heure au-delà jusqu'à 18h30. "Nous proposons aussi un système de collation saine et bio au prix de 1 euro.", précise Caroline Delignière.

Chaque année, l'équipe de l'extrascolaire de Martelange organise également les plaines de

jeu et les stages ados lors des vacances scolaires. Ensemble, ces animateurs mettent en place les thématiques et les activités pour les trois semaines de stage de juillet et la semaine des vacances d'automne. Des étudiants les accompagnent lors des semaines de stage pour encadrer les enfants. Les Canailloux, un service essentiel pour la commune.

INFOS & CONTACTS

Caroline DELIGNIERE

extrascolaire@martelange.be

+32 63 24 09 57 / +32 470 03 49 83

HORAIRE

Du lundi au vendredi

De 15h00 à 18h30

Mercredi

11h30 à 18h30

PROJET PHARE

Un nouveau minibus électrique

Pour rapatrier les maternelles de leur école à l'extrascolaire, le service communal utilise un minibus à cet effet. Tout récemment, le conseil communal vient de voter l'acquisition d'un tout nouveau véhicule électrique. Tout comme le bus actuel, il pourra accueillir confortablement huit enfants et un conducteur. Le budget estimé pour l'achat est d'environ 58.000€ TTC. Ce dernier devrait être livré dans le courant de l'année 2024.



Fin des travaux de la Rocade à Martelange



Ce n'est un secret pour personne, la commune de Martelange connaît plusieurs chantiers conséquents actuellement. Bonne nouvelle cependant, ces derniers avancent et certains sont même terminés. C'est notamment le cas du chantier de réhabilitation du mur de la Rocade situé dans le tournant à la sortie de Martelange vers Radelange. Un chantier wallon d'envergure qui avait débuté en mars dernier avec l'installation de feux tricolores. Neuf mois plus tard, le chantier est terminé et le résultat est au rendez-vous. Côté rue, un large trottoir a été créé avec de nouveaux garde-corps. Côté Sûre, le mur est désormais flambant neuf avec un parage en pierre du pays qui donne un cachet sympathique à la petite cascade sur la Sûre. Concernant la route, un revêtement temporaire a été placé puisque celle-ci fera l'objet

d'une réfection complète dans le cadre du chantier de la route régionale. Concernant ce dernier, le timing a également été respecté pour la phase 1 du chantier. Durant le dernier trimestre 2023, l'entrepreneur a réalisé les travaux d'égouttage, la pose des filets d'eau, la préparation des trottoirs et la pose d'une couche temporaire sur la partie gauche de la chaussée. Situation identique à l'entrée de Radelange à proximité du pont. Durant les fêtes, les feux de circulation sont enlevés pour le plus grand plaisir des citoyens. Les chantiers reprendront le 15 janvier prochain avec la phase 2 côté droit de la rue de Radelange, du pont jusqu'au poste de police.

Un nouveau tarif pour les cartes d'identité à partir de 2024

À partir du 1er janvier 2024, les tarifs pour les cartes d'identité augmentent en Belgique. À Martelange, la carte d'identité coûtera désormais 21,60 euros en procédure normale, 122,90 en procédure urgente et 159,80 euros en procédure très urgente. La Kids-Id va également augmenter avec un tarif de 10,20 euros en procédure normale, 111,50 en procédure urgente et 148,40 euros en procédure très urgente.



Naissances

MINASYAN Norayr - 24.07.2023
 INCOUL Elliott - 22.10.2023
 MOREL-JEAN Ava - 05.11.2023

Mariage

GERARD Florence & RODRIGUES MORAIS Vasco
 30.09.2023

ETAT CIVIL

Décès

DELEUZE Lucile - 28.09.2023
 BURMECHA Benoit - 03.10.2023
 TANGETEN Palmyre - 05.11.2023
 THIERY Bernadette - 09.11.2023

Michaël 1er, prince carnaval 2024 !

En 2024, les festivités carnavalesques se dérouleront le week-end du vendredi 16 février au dimanche 18 février 2024. Le 11 novembre dernier, Michaël Oger a été proclamé Prince carnaval 2024 de Martelange.

Mi-février, la commune de Martelange vivra ses festivités carnavalesques 2024. Le futur prince a été dévoilé le 11 novembre dernier à 11h11 comme le veut la tradition.

Il s'agit de Michaël Oger baptisé Michaël 1er pour l'occasion. Employé privé comme commercial interne pour la société CRAS active dans le secteur du bois depuis 140 ans, Michaël est un spectateur assidu du carnaval depuis son plus jeune âge. Depuis 2012, le futur prince s'est impliqué dans différents groupes et surtout co-fondateur du groupe "Martelandélire" de Martelange depuis 2017. "Un groupe familial qui a déjà défilé avec des thèmes très appréciés du public : The Mask, les Mexicains, suite princière 2019 et le géant Marty en 2023", comme le précise le Comité des Princes Carnaval de Martelange. "Ce groupe d'une quarantaine de personnes composera évidemment sa suite princière

en 2024. Le thème choisi reste cependant secret."

Son épouse Cathy Fiévet sera sa princesse ; sa fille Audrey Oger et sa nièce Aline Oger seront les petites princesses, son petit-fils Diego Dehard-Oger et Yoann Corso seront les petits princes. Amoureux du carnaval et actif depuis plusieurs années, il était tout naturel pour lui et sa famille de continuer à s'investir dans notre folklore en tant que 27e Prince de Martelange. Ses passe-temps favoris sont la musique, les voyages et les bons repas entre amis Plus jeune, il était passionné de tennis de table qu'il a pratiqué pendant 25 ans. Bon règne à Michaël 1er!



Déménagement du chapiteau et cortège par la rue de Habay

Au vu de l'important chantier de la rue de Radelange, artère principale de notre commune, le Comité Carnaval et la Commune de Martelange ont dû légèrement adapter l'édition 2024 du carnaval. Ainsi, au lieu de son traditionnel départ depuis la Maison de village, le cortège du dimanche débutera depuis le croisement de la rue de Habay et de la rue de l'Ardoisière. Après son passage par la rue du Musée, le cortège réalisera sa boucle habituelle avant de prendre la direction du chapiteau via la rue de la Poste. À noter que le chapiteau ne se trouvera pas rue de la Poste, mais sur l'ancien parking du TEC situé à quelques dizaines de mètres de l'emplacement habituel. Des aménagements seront prévus pour sécuriser un maximum la zone.



UN STAGE HALLOWEEN AUX BELLES COULEURS DE L'AUTOMNE

Du 23 au 27 octobre, lors de la première semaine des vacances de Toussaint, la Commune organisait sa plaine de jeux d'automne pour la seconde année consécutive. Au total, une cinquantaine d'enfants de maternelle et primaire a participé à différentes activités avec les accueillants du service extrascolaire. Les deux thèmes de la semaine pour les petits et grands étaient consacrés aux couleurs de l'automne et évidemment à la fête d'Halloween. Voici quelques photos de cette semaine de stage.



Halloween, mode on.



Bricolage aux couleurs de l'automne.



Des petits fantômes en pâte à modeler.



Un peu d'activité sportive automnale.

SALON DU JEU "VIENS JOUER", TROISIÈME ÉDITION RÉUSSIE À LA MAISON DE VILLAGE

Le jeu c'est bon pour la santé. Martelange l'a bien compris avec l'organisation de son salon du jeu "Viens Jouer", une troisième édition réussie!

Le jeu permet de réduire le stress et aide à renforcer les liens qui unissent les êtres humains. Partant de ces constats, le Plan de Cohésion Sociale de Martelange et la Maison Médicale de Fauvillers se sont unis pour offrir une après-midi ludique aux citoyens.

Le magasin "Au pays des Merveilles" de Bastogne, la "Ligue des joueurs extraordinaires" l'ASBL "Mes mains pour toi" et une trentaine de bénévoles ont prêté main forte au projet. "Les raisons qui me poussent à participer sont l'esprit d'entraide et de partage que ce soit avec les intervenants ou avec les familles. Ensuite, les objectifs sont d'encourager les parents et les enfants à s'amuser et à se mouvoir ensemble en oubliant un peu le quotidien", sourit Estelle Sohet, psychomotricienne relationnelle de métier au "Centre Wapi" et bénévole d'un jour. Marie-Thérèse, qui a enseigné de nombreuses années à Martelange est enthousiaste : "J'ai pu partager des moments de joie et j'ai retrouvé avec plaisir d'anciens élèves et leurs enfants. Je suis heureuse



d'être entrée dans une chouette équipe de joyeux lurons qui n'a pas peur de retrousser ses manches pour offrir des moments de jeux et ainsi renforcer les liens familiaux". Au total, environ 130 visiteurs ont participé à cette nouvelle édition du Salon du jeu. "La journée du salon a passé à une vitesse folle. Pas le temps de s'ennuyer. Le public était là au rendez-vous. Je n'ai pas visité tous les postes, mais en tout cas dans la grande salle de jeux de société on sentait une belle ambiance", continue la Sandrine de la Maison médicale. Concernant le coin lecture, Véronique, notre diseuse de bonnes aventures se raconte : "tout d'abord l'emplacement qui favorise l'accueil, l'organisation et la disposition de cette petite « bulle » de calme étaient bien choisies. La diversité des ouvrages : livres cartonnés, noir et blanc, tissu, kamishibai et tant d'autres, aussi, a bien plu." Du coup, on recommence l'année prochaine ? Oui, le dimanche 20 octobre 2024 !

Vous trouverez sur www.martelange.be plus d'info concernant les bienfaits du jeu à tout âge.

Stage Booste ta confiance en toi: dix jeunes comédiens en herbe

La semaine du 23 au 27 octobre, Alvéole Théâtre a animé un stage de création collective avec 10 jeunes de 12 à 14 ans.

Les comédiens-animateurs ont proposé de travailler la thématique des réseaux sociaux et des nouvelles technologies.

Sur base des improvisations des jeunes, le groupe a créé un petit spectacle, mettant en scène les réflexions sur l'utilisation des smartphones, les rumeurs qui circulent, les dangers des réseaux sociaux, le droit à l'image et le remplacement des hommes par des robots dans certaines fonctions.

Une discussion entre le public et les comédiens



en herbe a suivi la représentation afin de partager les différents points de vue sur la question.

L'ACTUALITÉ DU PCS EN IMAGES



Cuisiner seul, c'est pelant, ensemble c'est plus marrant.



Petit apéro après la matinée Repair Café à Radelange.



Martel'Pop



Atelier de cuisine sauvage.



Merci à Léon pour les panneaux.

Agenda du PCS

- Vendredi 05 janvier** - Martel'Pop
- Mardi 09 janvier** - Atelier Céfoc - "Du roman au débat"
- Jeudi 11 janvier** - Ma Pause Sport
- Mardi 16 janvier** - Soirée jeu de société
- Jeudi 18 janvier** - Atelier cuisine nature
- Samedi 27 janvier** - Repair Café à l'Eldo - Fauvillers
- Mardi 30 janvier** - Atelier Céfoc - "Accepter les différences, tout un art"
- Vendredi 02 février** - Martel'Pop
- Jeudi 08 février** - Ma Pause Sport
- Mardi 13 février** - Atelier Céfoc "Du roman au débat"
- Jeudi 15 février** - Cuisine nature
- Mardi 20 février** - Soirée jeu de société
- Mardi 27 février** - Atelier Céfoc "Accepter les différences, tout un art"
- Vendredi 01 mars** - Martel'pop
- Mercredi 06 mars** - Atelier " cuisiner seul, c'est pelant, à plusieurs c'est plus marrant" - crêpes sucrées salées farcies à tout c'qu'on aime
- Jeudi 07 mars** - Carnaval des enfants de Main dans la main
- Mardi 12 mars** - Atelier Céfoc : "Du roman au débat"
- Jeudi 14 mars** - Ma Pause Sport
- Mardi 19 mars** - Soirée jeu de société
- Jeudi 21 mars** - Cuisine nature
- Jeudi 21 mars** - Ma Pause Sport
- Mardi 26 mars** - Atelier Céfoc "Accepter les différences, tout un art"

*Jeudi matin, c'est
Main dans la Main*

*Le lundi, Matière A
et Fil et papote*

*Agenda complet sur
www.martelange.be*

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : FIN DU COMPTEUR QUI TOURNE À L'ENVERS

Le Gouvernement de Wallonie a approuvé définitivement, ce jeudi 12 octobre 2023, un arrêté qui organise la fin de la compensation ("compteur qui tourne à l'envers") pour les nouvelles installations photovoltaïques. Cette décision résulte d'une directive européenne qui interdit d'accorder le droit à toute forme de compensation, partout en Europe, au-delà du 31 décembre 2023.

Toute installation photovoltaïque mise en service à partir du 1er janvier 2024 ne bénéficiera plus de la compensation. La date de mise en service correspond à la date de visite de l'organisme agréé qui atteste de la conformité de l'installation. Ces installations doivent nécessairement être associées à un compteur double flux (qui mesure séparément les prélèvements et les injections), communément appelé « compteur communicant ». À partir du 1er janvier 2024, la production électrique de ces nouvelles installations sera donc en partie consommée directement chez le client (on parle alors d'autoconsommation

instantanée), le surplus étant injecté sur le réseau et mesuré séparément.

La bonne nouvelle c'est que ce qui est injecté sur le réseau peut être vendu à son fournisseur, au prix des tarifs d'injection publiés par celui-ci. Un prosumer recevra donc une facture en deux parties.

La première partie concerne les coûts liés à l'électricité prélevée sur le réseau (l'électricité prélevée sur le réseau correspond à la consommation du client, déduction faite de son autoconsommation).

L'autre partie est une note de crédit correspondant à la vente de l'électricité injectée sur le réseau.

Il faut noter qu'investir dans une installation photovoltaïque en 2024 ou après reste donc particulièrement intéressant et est indispensable pour la nécessaire transition énergétique. En effet, sur base des données actuelles, une installation photovoltaïque avec un taux d'autoconsommation de 40% (ce qui est la norme aujourd'hui) se rentabilise en 6 ans.

Les installations existantes bénéficient de la compensation jusqu'au 31 décembre 2030. Cela signifie que le fournisseur reçoit comme donnée, pour facturer la commodité (l'électron),

l'électricité nette prélevée, c'est-à-dire la différence entre l'électricité prélevée et l'électricité injectée (ramenée à zéro si l'injection est supérieure au prélèvement). Dans le cas d'un compteur mécanique (compteur qui tourne à l'envers), l'électricité nette prélevée se déduit directement des relevés d'index.

Pour les installations qui subissent une modification (remplacement de l'onduleur, remplacement de panneaux défectueux ou rajout de quelques panneaux), le droit à la compensation est maintenu pour toute l'installation jusque fin 2030 pour autant que l'installation, après modifications, ne puisse pas injecter plus de 1 kW électrique supplémentaire sur le réseau par rapport à l'installation initiale, sans pour autant dépasser le seuil de 10 kW.

Dans tous les autres cas, l'installation modifiée perd le bénéfice de la compensation et il n'est pas possible, chez un même client, de disposer de deux installations, l'une bénéficiant de la compensation et l'autre pas.

Source: Wallonie.be

45 panneaux solaires sur la crèche communale

La commune de Martelange vient de doter le toit de la crèche communale avec 45 panneaux solaires. Ces derniers sont en fonction depuis fin octobre et permettent de créer 17100 kWh par an soit l'équivalent d'un peu plus d'une année de fonctionnement du bâtiment. Cet équipement photovoltaïque s'ajoute à celui de l'administration communale et du hall sportif. À titre d'information, les panneaux de la maison communale ont déjà permis une réduction de près de six tonnes de CO2 soit l'équivalent de 175 arbres plantés! Pour rappel, les installations de la crèche et de la maison communale ont été réalisées à l'aide d'un subside provincial.



PROVINCE DE LUXEMBOURG

LA VIE À LA CRÈCHE



Plusieurs services ONE gratuits à Martelange

Le saviez-vous? La commune de Martelange dispose d'un service ONE incarné par Elisabeth Antoine et proposant plusieurs services gratuits aux futurs et nouveaux parents de notre commune. Avant la naissance de bébé, il est ainsi possible d'avoir un entretien préconceptionnel pour évoquer une future grossesse (sur RDV) ou bien un entretien périnatal pour préparer au mieux l'arrivée du bébé (sur RDV).

Dès la naissance de bébé, Elisabeth Antoine peut planifier des visites à domicile pour aider les parents durant les premières semaines de vie ensemble. Des permanences sans rendez-vous sont également organisées au local ONE à la maison de village, de 09h30 à 11h30, tous les 2e jeudis du mois. Sauf imprévu, les permanences 2024 se feront le 11/01, 08/02, 14/03, 11/04, 13/06, 11/07, 08/08, 12/09, 10/10, 14/11, 12/12. Des entretiens individuels sont également possibles au local ONE sur rendez-vous. À



noter que l'ONE organise également des consultations médicales préventives les 4e mercredis du mois à la Maison de santé de Martelange. Vers les 2 ans de l'enfant, un dépistage visuel est aussi possible sur rendez-vous.

Contact : Elisabeth Antoine, PEP's ONE
+32 499 57 25 24

Faites éclater votre joie avec une décoration ballons

Nouveau à Martelange, un magasin spécialisé dans les décorations pour les fêtes en tout genre !

Installée depuis peu à l'Espace Croix d'Or à Martelange (Grand'rue, 23), Véronique Hanut vous partage sa passion des ballons avec « Fête du bonheur » :

« Les ballons sont un élément essentiel de toute célébration, apportant couleur, gaieté et une atmosphère festive pour n'importe quelle occasion. Que ce soit pour un anniversaire, un mariage, une remise de diplôme ou une simple réunion entre amis, la décoration de fête avec des ballons peut transformer n'importe quel espace en un lieu magique et joyeux.»

"Fête du bonheur" vous accompagne pour créer une atmosphère inoubliable lors de vos événements spéciaux. Les arches et guirlandes délimitent des espaces spécifiques et en jouant avec différentes formes et couleurs, vous allez créer une décoration aérienne et festive. Si vous êtes soucieux de l'environnement, vous serez heureux d'apprendre que les ballons en latex que j'utilise sont naturels et biodégradables. En conclusion, la décoration de fête avec des ballons offre une palette créative infinie pour égayer vos célébrations.

"Fête du bonheur" peut vous aider à éveiller votre créativité avec ses ateliers de décorations ballons et cadeaux. Vous adorez l'idée de transformer des espaces ordinaires en lieux magiques ? Vous rêvez de créer des décors éblouissants ou un cadeau personnalisé, ne cherchez pas plus loin ! Rejoignez nos ateliers de décoration et laissez votre imagination s'envoler. Ne manquez pas cette opportunité de libérer votre créativité et de devenir un maître de la décoration avec ballons. Les places sont limitées, alors réservez la vôtre dès maintenant.

Offre Spéciale ! Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter d'une remise de 20% ! Pour plus d'informations ou vous inscrire, envoyez-moi un mail à veronique@fetedubonheur.be »



LE CADEAU PARFAIT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?



UN CADEAU *original* &
100% *local* QUI PLAIRA À TOUS
AVEC LE COFFRET
LA SÛRE ANLIER EN CADEAU

DES CHÈQUES CADEAUX
À DÉPENSER CHEZ
120 *partenaires locaux*



Un air de fêtes de fin d'année

Moments festifs et conviviaux en ce début décembre à Martelange. Le samedi 02 décembre, Saint Nicolas est parti à la rencontre des petits enfants sages sur son char. Le jeudi 07 décembre, place à la seconde édition du Marché de Noël des Jeudis du Terroir sur le parking de l'administration communale avec une vingtaine d'exposants



Saveurs et savoir-faire: à la rencontre des producteurs locaux

Le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier lance une nouvelle initiative intitulée "Saveurs et savoir-faire" à la rencontre des producteurs locaux." Voici les détails.

Avec cette nouvelle initiative, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et ses partenaires vous proposent de découvrir le savoir-faire de nos producteurs locaux et le patrimoine naturel et paysager de la région. Les premières éditions se sont déroulées durant l'été et l'automne derniers : nous avons eu le plaisir de rencontrer 2 producteurs.

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous gourmands !

Au programme : Après une balade familiale de quelques kilomètres, c'est l'occasion de découvrir le savoir-faire des producteurs de notre belle région, d'échanger avec eux et de déguster leurs délicieux produits.




Calendrier 2024 : 20 janvier, 16 mars, 18 mai, 20 juillet, 21 septembre, 16 novembre – 3e samedi des mois impairs.

Restez connectés en consultant notre site internet et en suivant notre page Facebook pour connaître les lieux de rendez-vous : <https://parcnaturel.be> (site) et [parc.naturelHSFA](https://www.facebook.com/parcnaturelHSFA) (Facebook).



SUBSIDÉ À LA TAILLE DE HAIES AGRICOLES

Agriculteurs ou propriétaires de parcelles agricoles, manifestez votre volonté d'entretenir vos haies !

Subside à la taille de haies agricoles

Agriculteurs ou propriétaires de parcelles agricoles, manifestez votre volonté d'entretenir vos haies !

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier vous propose :

- Un conseil adapté à l'entretien de vos haies sur visite - GRATUIT
- Une planification du chantier de taille - GRATUIT
- Un entretien par un entrepreneur qualifié et équipé de matériel adéquat – SUBSIDÉ À 50% par la Région wallonne (YesWePlant)

Plus d'informations en page 10 :



Envie de bénéficier de ce soutien ? Contactez-nous dès maintenant et jusqu'au 31 janvier 2024 !

Sophie LOX
sophie@parcnaturel.be
 +32 (0)63/60 80 81

LA SEMAINE DE L'ARBRE

Le samedi 25 novembre, la commune de Martelange participait à la Journée de l'arbre. 130 arbres fruitiers à prix réduit ont été offerts à la population.

Pour la seconde année consécutive, la Commune de Martelange participait à la Journée de l'arbre. Pour l'occasion, la population avait été invitée par courrier à réserver un arbre fruitier de son choix pour une somme démocratique. La distribution s'est déroulée ce samedi 25 novembre en matinée

dans le cadre verdoyant du Parc de la Tannerie. En échange de 5 euros, les citoyens ont pu repartir avec un arbre fruitier haute-tige ainsi qu'un arbuste. Pommiers, poiriers, pruniers ou encore cerisiers, 130 arbres ont été distribués ce jour-là. En parallèle, une démonstration de taille était organisée. Pour rappel, la semaine de l'arbre a pour objectif de promouvoir nos arbres, mais aussi de développer un maillage vert de qualité. En privilégiant la nature «ordinaire» de nos jardins, nous contribuons à la sauvegarde de la nature «extraordinaire» de notre région.



Biodiversité

Save the date - Une journée sur les oiseaux et les poissons de chez nous le 11 février



A vos agendas ! Le dimanche 11 février prochain, la commune de Martelange organise une matinée nature sur le thème des oiseaux et poissons de chez nous. Plusieurs animations seront proposées pour découvrir le monde des oiseaux ainsi que la nouvelle échelle à poissons située à proximité de la commune. Dans le cadre de cette journée, plusieurs nichoirs à oiseaux seront distribués aux participants. Les informations pratiques et le programme complet seront diffusés via un toutes-boites et sur nos réseaux communaux durant le courant du mois de janvier.

Nouveau: un centre de prise en charge des violences sexuelles à l'hôpital Saint-Joseph d'Arlon

Nouveau à l'hôpital d'Arlon, un centre de prise en charge des violences sexuelles a ouvert ses portes en novembre dernier. Il accueille toutes les victimes de violences sexuelles sans distinction (femmes, hommes, membres de la communauté LGBTQI+ et enfants) et propose une prise en charge médicale, médico-légale ainsi qu'un soutien psychologique aux victimes. Si la victime émet le souhait de déposer plainte, le centre fait appel à des inspecteurs de police spécialisés qui peuvent prendre le dépôt de plainte sur place, dans un local spécialement aménagé. Des auditions vidéo filmées sont possibles pour les victimes mineures.

L'objectif est de fournir aux victimes un espace réconfortant, où elles pourront recevoir des soins, une aide psychologique et déposer plainte en un seul et unique lieu.



Les proches sont également bienvenus au CPVS : ami.e, partenaire, parent, tuteur.trice, professionnel.le ou toute autre personne de confiance.

N'hésitez pas à contacter le CPVS pour obtenir un premier soutien, des explications et des conseils.

AGENDA

Janvier

Jeudi 18 janvier 2024 - Voeux communaux & Mérite sportif 2023

Samedi 27 janvier 2024 - Théâtre Les Timarans

Samedi 27 janvier 2024 - Repair Café Fauvillers-Martelange à l'Eldo - Fauvillers

Mars

Jeudi 07 mars - Action Job Etudiant

Dimanche 17 mars - 120 ans de l'école libre

Samedi 30 mars - Repair Café à la salle de village de Sainlez

Samedi 30 mars - Chasse aux oeufs

Février

Samedi 03 février 2024 - Théâtre Les Timarans

Dimanche 04 février 2024 - Théâtre Les Timarans

Samedi 10 février 2024 - Théâtre Les Timarans

Week-end 16-17-18 février - 25e carnaval de Martelange

Samedi 24 février - Repair Café à la salle de village de Radelange

Avril

Dimanche 07 avril - 20e édition de la Sangli'Sûre

Samedi 20 avril - Repair Café à "Im Woehr" Martelange



**CARNAVAL
MARTELANGÉ
16-17-18 FEVRIER**

**1ER
CARNAVAL
2024**
SUD DE LA PROVINCE

16 FEVRIER
20H HABILLAGÉ DU FENDEUR
22H SOIRÉE COVER AVEC
SUIVI DU BAL

17 FEVRIER
14H GRIMAGE GRATUIT
15H30 CARNAVAL DES ENFANTS
AVEC JACQUES ALBERT SHOW
18H30 INTRONISATION DU 27E PRINCE MICHAEL IER
CONCERT DE GUGGENS
22H FEU D'ARTIFICE SUIVI DU BAL

18 FEVRIER
14H30 CAVALCADE
SUIVIE DU BAL DE CLÔTURE PAR EVERYBODY EVENTS

**ENTRÉES
GRATUITES
3 JOURS**

**SO
PINK
SIZE**

BRASSERIE MAZIERS
XL L'air wash
Martelange
LA NUTS BOX
BOFFERDING